

REPRÉSENTATION POLITIQUE ET ENJEUX IDENTITAIRES CHEZ DES ACTEURS POLITIQUES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Hugo Merveille
Université du Québec à Montréal

Résumé : Dans le monde politique québécois, certaines communautés ethnoculturelles sont peu représentées. Ce déficit de représentation politique des communautés ethnoculturelles minoritaires est porteur pour ces dernières d'enjeux sociaux, mais également identitaires. En plus de leur mandat de représentant de l'ensemble de leurs commettants, les personnalités politiques issues de ces groupes peuvent avoir des préoccupations d'ordre communautaire. La perception de leur rôle d'acteur politique par des personnalités politiques issues de la communauté haïtienne indique le déploiement de stratégies visant la satisfaction de besoins identitaires.

Mots-clés : minorité ; identité ; représentation politique ; reconnaissance sociale ; besoins identitaires ; visibilité politique.

Abstract : The diversity of the Quebec population is not fully reflected in its political environment. This lack of political representation of ethnic minorities' communities carries many social as well as identity issues. In addition to their mandate to represent all of their constituents, politicians from ethnocultural minority groups may have concerns about policies regarding their own communities. The perception of some Haitian politicians concerning their role in politics reveals the use of strategies to satisfy identity needs.

Key words : minority ; identity ; political representation ; recognition ; identity needs ; political visibility.

Introduction

La plupart des sociétés sont aujourd'hui marquées par l'hétérogénéité culturelle (Kymlicka, 2001). Le Québec, province du Canada, ne fait pas exception à la règle. Selon le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (2012), quelque 11,5 % de la population québécoise est d'origine immigrante dont 86,9 % vivant dans la grande région de Montréal.

Les déplacements de population et la mondialisation obligent souvent à réinventer de nouvelles formules de cohabitation entre des peuples porteurs de traits culturels différents. Ceci amène des groupes minoritaires et majoritaires à négocier autour d'enjeux collectifs comme les questions d'immigration, de langues, de programmes scolaires et même de symboles nationaux (Kymlicka, 2001). Cependant, en dépit de telles négociations, certaines communautés ethnoculturelles minoritaires se retrouvent souvent marginalisées dans de nombreux espaces de la vie publique.

Au Québec, comme dans le reste du Canada, plusieurs études soulignent un déficit de représentation des communautés ethnoculturelles minoritaires dans le milieu politique (Andrew et al., 2008; CRI, 2002; Armony, Barriga et Schugurensky, 2004; Simard, 2002, 2003, 2004; Simard et Pagé, 2009). Au nombre des raisons avancées pour expliquer ce fait, sont mentionnés le statut politique marginal de ces communautés, la discrimination pratiquée à leur endroit, le manque d'opportunités politiques et le peu d'intérêt des partis à l'égard de leurs candidatures (Simard, 2003). Or, l'absence ou la faible participation de toutes les composantes d'une société à ses instances décisionnelles soulève des questions sur le plan de la démocratie, en cela qu'il y a exclusion de certains groupes de la population des débats publics. C'est le sens et la capacité d'intervention de certains groupes de la société qui se retrouveraient ainsi altérés (Elbaz et Helly, 2000). Pour Nancy Fraser (2005), des espaces publics reflétant les intérêts de différents publics aboutissent à un espace public global plus démocratique, d'autant plus que ces espaces sont des lieux où peuvent se déployer des revendications à caractère social et identitaire.

Selon les résultats d'une étude de Simard (2003), les élus issus des groupes ethnoculturels minoritaires seraient partagés entre des préoccupations communautaires et la défense des intérêts de l'ensemble de leurs commettants. De plus, l'auteure relève chez ces élus « une conscience de différence ». Y aurait-il un lien entre cette différence perçue et la manière d'endosser leur rôle d'acteur politique? Bien que des recherches apportent des éléments de réponse à cette question, elles concernent surtout des groupes ethnoculturels hétérogènes et ne posent pas spécifiquement la question identitaire en lien avec une communauté ethnoculturelle en particulier.

Nous nous proposons dans le cadre de cet article de réfléchir aux enjeux identitaires de la participation politique pour des personnalités issues d'un groupe ethnoculturel particulier : la communauté haïtienne. Nous adoptons une posture interactionniste pour nous interroger sur le lien entre le vécu de ces personnalités en tant que minorité, leur identité sociale et leurs actions de nature politique dans l'espace public. L'interactionnisme nous permet de comprendre leurs actions politiques dans un cadre communicationnel où « interactants », situation et comportements interagissent entre eux (Marc et Picard, 1989). Les données présentées dans cet article proviennent de notre recherche de maîtrise portant sur la problématique des enjeux sociaux et identitaires de la participation des politiciens issus de la communauté haïtienne du Québec.

Dans la première partie de l'article, nous faisons un survol de la situation de la communauté haïtienne au Québec. Dans un deuxième temps, nous explorons les relations entre ethnicité et exercice du pouvoir. Ensuite, nous analysons les implications de telles relations en ce qui a trait à la visibilité et la reconnaissance sociales. Après une réflexion sur les notions de rôle et d'identité sociale, nous présentons la méthodologie utilisée ainsi que les principaux résultats de l'étude.

La communauté haïtienne au Québec

L'histoire de la communauté haïtienne au Canada est étroitement liée au Québec, province où la grande majorité des immigrants haïtiens se sont établis à partir des années 1960. Cette population s'élève en 2010 à plus de 91 000 personnes selon les données du gouvernement québécois (Gaudet, 2011). Il est admis que les premiers immigrants haïtiens se sont bien intégrés à la société canadienne par la langue, les unions matrimoniales et leurs compétences (Labelle, 2004). Pierre (2007) souligne qu'il existe entre les deux sociétés plusieurs points communs, tant du point de vue de l'histoire, de la langue, de la culture ou des valeurs.

Les premières vagues d'immigrants haïtiens provenaient de l'élite haïtienne à propos de laquelle l'abbé Gingras disait qu'elle était « plus cultivée que la nôtre¹ » (Gingras, 1941; cité dans Icart, 2006, p. 49). Dès 1932, l'écrivain haïtien Dantès Bellegarde faisait remarquer que « la province de Québec est l'endroit au monde où Haïti jouit le plus de sympathie » (Pierre, 2007, p. VIII). Avec la dictature des Duvalier (1957-1986) et les nouveaux besoins en main-d'œuvre en Amérique du Nord dans les années 70, le profil de l'immigration haïtienne vers le Canada change. L'élite laisse la place à des ouvriers semi ou non spécialisés (Icart, 2006). On assiste parallèlement à un début de structuration de la communauté haïtienne avec la création, en 1972, du Bureau de la Communauté Chrétienne des Haïtiens de Montréal et de la Maison d'Haïti. Au début des années 80, plusieurs incidents témoignent d'une discrimination envers les immigrants d'origine haïtienne, dont une crise dans l'industrie du taxi et la recommandation de la Croix-Rouge canadienne aux membres de ce groupe de s'abstenir de tout don de sang. À cette même période débute une certaine « racisation » de la communauté haïtienne.

¹ Parlant de la communauté canadienne-française

Les conditions d'intégration des immigrants haïtiens actuels diffèrent de celles de la première vague d'immigrants dont presque la moitié, arrivée entre 1968 et 1972, s'est adonnée à des activités d'enseignement (Icart, 2006). Les nouvelles générations vivent dans un environnement où la communauté haïtienne est perçue de manière plus négative, associée parfois à des « pratiques culturelles inacceptables » et à la délinquance (Cyr, 2002). Que ce soit à l'école (Tchoryk-Pelletier, 1989) ou sur le marché du travail (El Yamani, 1997), les gens issus de cette communauté font face au racisme ou à certaines formes de discrimination. Du point de vue de l'insertion dans la société d'accueil, l'intégration des immigrants haïtiens serait aujourd'hui moins réussie que celle des premiers arrivants. Dans la grande région de Montréal, le chômage touche 28,2 % de la communauté haïtienne contre 13 % pour le reste de la population (Icart, 2006). Cet accès inégal au marché de l'emploi aurait des répercussions sur la participation citoyenne. Aussi, ces immigrants peuvent déployer diverses stratégies pour trouver une cohérence à leur vécu (Potvin, 2000). C'est dans ce contexte que des personnalités d'origine haïtienne investissent le milieu politique québécois. Nous nous questionnons sur le sens de leur rôle d'acteur politique.

La représentation politique et la question de l'ethnicité

La représentation politique est définie comme :

La capacité pour un état de créer un espace qui permette à tout citoyen quels que soient sa condition sociale, son sexe ou son origine, de participer et être représenté aux processus de délibération et de décision, en tenant compte des intérêts à la fois collectifs et particuliers (Rimok, 2005, p. 73).

Le mandat démocratique classique tient compte généralement de quatre éléments principaux, à savoir : la division du territoire, la représentation de la population locale, la représentation des intérêts nationaux et la représentation de parti ou la fidélité partisane (Conseil des relations interculturelles (CRI) du Québec, 2002). Cependant, la sphère politique comme espace de prise de décision et de mise en forme des structures sociales est également un lieu de

confrontation des subjectivités. Comme espace public, elle est le lieu de transactions impliquant l'élaboration d'un espace commun que chaque acteur peut s'approprier.

Plusieurs auteurs soulignent à ce propos la pertinence de considérer l'ethnicité dans la sphère politique. La notion d'ethnicité se définit comme :

L'ensemble des traits, objets et productions symboliques dans lesquels une collectivité se reconnaît et par lesquels elle se fait reconnaître. On pourrait dire tout aussi bien : toutes les caractéristiques culturelles ou symboliques partagées par l'ensemble des membres d'une collectivité et qui ont pour effet, sinon pour fonction, de la singulariser (Sarra-Bournet et Saint-Pierre, 2001, p. 319).

Kymlicka (2001) défend ainsi l'idée de la prise en compte de ces spécificités en élaborant le concept de « justice ethnoculturelle ». L'auteur légitime les revendications identitaires exprimées dans les espaces publics nationaux visant l'élaboration de « politiques de reconnaissance ». Poursuivant dans ce même ordre d'idées, Mbonda (2009) affirme que le lien social ne s'obtient pas par la référence à des institutions partagées, mais plutôt par la reconnaissance étatique de droits culturels spécifiques qui permet aux individus d'entretenir la complexité de leur identité. Ceci constituerait pour lui un facteur d'inclusion sociale. En tenant compte de l'origine ethnique, le mandat démocratique classique basé sur la représentation d'un territoire, d'une population ainsi que des intérêts nationaux et partisans, permettrait d'enrichir la sphère politique de sensibilités différentes.

Pour le Conseil des relations interculturelles (2002), une présence accrue des minorités ethnoculturelles et des minorités visibles dans les instances du pouvoir politique revêt une importance symbolique et qualitative, au sens où ces personnes apportent avec leurs sensibilités de nouvelles manières d'approcher les enjeux sociaux. De plus, la présence des communautés

ethnoculturelles minoritaires dans les affaires publiques peut contribuer à favoriser la cohésion sociale et réduire l'exclusion citoyenne.

La visibilité politique comme quête de reconnaissance sociale

La prise en compte de l'ethnicité dans la sphère politique soulève différentes questions liées à la démocratie, l'identité et la reconnaissance sociale. La relation entre les populations en situation de minorité et leurs représentants charrie non seulement des enjeux démocratiques, mais aussi identitaires. Mbonda (2009) relève trois niveaux d'identité chez l'individu : le niveau individuel qui réfère au sujet dans sa singularité, le niveau social qui désigne les aspects de son identité partagés avec des groupes de la société et le niveau général par lequel il se reconnaît comme faisant partie d'un ensemble plus grand, l'espèce humaine en général.

L'appartenance ethnoculturelle d'un individu serait un aspect important de son identité. L'auteur suppose même que les liens entre l'individu et sa communauté, dans certains contextes, sont si forts qu'une offense portant sur des caractéristiques de cette communauté touche l'individu de plein fouet, car cela touche à des éléments qui le définissent lui-même. Ainsi Mbonda (2009) rattache-t-il l'épanouissement d'un individu à la reconnaissance de sa communauté par le reste de la société. L'absence de reconnaissance et de valorisation de ses « repères identificatoires » peut entraîner pour l'individu une crise d'identité.

Toujours selon l'auteur, l'importance de la présence en politique dépasse la simple question d'exprimer des revendications, car celles-ci peuvent être portées par n'importe quelles personnes. Il y voit plutôt des raisons symboliques de reconnaissance qui résultent du fait que représentants et représentés partagent des traits identitaires (p. 48). De son point de vue, la représentation suppose une identification qui peut être sexuelle, raciale ou ethnique.

Lorsqu'il sent son identité menacée, l'individu se lance dans une quête de reconnaissance pour réparer la blessure infligée. Olivier Voirol (2005) appelle « luttes pour l'existence publique » ou « luttes pour la visibilité », les actions de

l'individu tendant vers cette réparation quand il s'estime non représenté ou représenté de manière déformée.

L'auteur entend par luttes pour la visibilité :

Cette dimension spécifique de l'agir, partant d'un vécu de l'invisibilité ou de la dépréciation symbolique, déploie des procédés pratiques, techniques et communicationnels pour se manifester sur une scène publique et faire reconnaître des pratiques ou des orientations politiques (2005, p. 107-108).

Selon Arendt (1961), ne pas participer à la dynamique d'apparition publique équivaut à être privé de réalité. Voirol (2005) parle d'un monde commun, fait de tout ce que les acteurs partagent avec autrui (actions, productions, paroles antérieures), qui rend possible « une collectivité d'actions ». La présence des acteurs dans l'espace public est un gage de leur existence par la validation de leur réalité en tant qu'élément de la vie sociale. Pour l'auteur, les rapports d'intersubjectivité contribuent à la reconnaissance sociale en ce sens que l'espace public permet la prise en compte de l'action des autres dans la construction de sa propre identité. L'identité ainsi que le sens de la réalité s'actualisent dans l'action et la parole dans un espace d'apparence partagé par les individus (Ibid.).

Le rôle d'acteur politique comme produit d'interactions sociales

La manière de se présenter dans l'espace public est le fruit des interactions qui se tissent entre les différents acteurs de la vie publique. Pour Mead, le soi est la résultante des interactions sociales et notamment de celles qui s'instaurent à travers le langage et le jeu (Mead, 1963, cité dans Lipiansky, 2008, p. 57). Dans les relations de groupe, les échanges sont souvent marqués par la définition mutuelle des interlocuteurs, la recherche de reconnaissance, la confirmation, le rejet ou le déni avec en filigrane des finalités identitaires. Les communications verbales et non verbales, autant que la perception et l'interprétation de l'image des acteurs en présence, renseignent sur leur identité à partir de leur rôle (Baugnet, 1998). Les interactions contribuent à orienter le sens de leurs actions.

L'interaction est pour Goffman (1973) un processus qui sous-tend un jeu de reconnaissance des acteurs sociaux selon les règles qui président à la communication. Goffman compare l'interaction en société à une performance théâtrale. Celle-ci comprendrait : la rencontre (l'interaction en face à face), la performance ou jeu (séquences de comportements régis par des règles sociales), le rôle social (modèle qui préside au jeu de l'acteur, respect des règles sociales et culturelles par l'acteur), la mise en scène (signes extérieurs caractéristiques du rôle). L'identité sociale est alors :

Ce qui est présenté lors de la présentation de soi en mettant en avant l'appartenance à des catégories sociales (catégories socioprofessionnelles, ethniques, statut de minorité) et en développant un système de conduite lié au statut. L'identité sociale est présentée par les rôles joués en situation avec des partenaires (Goffman, 1975, p.78).

L'identité n'émerge pas seulement lorsque l'individu est en situation d'interaction, elle est aussi posée comme une des conditions à l'établissement de l'interaction et de la communication (Lipiansky, 1993). Avant d'interagir, les protagonistes d'une communication doivent savoir quelle définition d'eux-mêmes est introduite dans la communication et doivent détenir des éléments pouvant leur permettre d'identifier leur vis-à-vis. Ces perceptions de soi-même sont appelées « identités situationnelles » (Ibid.).

Une grande part de la communication établie permet donc aux participants de négocier une définition de la situation, de leurs places et de leurs relations. Il s'installe un jeu de préservation et d'acquisition d'identité qui fait appel à la reconnaissance d'autrui (Lipiansky, 1992). Il s'agit non seulement d'être reconnu par l'autre, mais également d'être reconnu dans sa différence. Cette demande de reconnaissance est porteuse de ce que Lipiansky appelle des besoins identitaires. Ce sont: 1) le besoin d'existence qui réfère à la visibilité aux yeux d'autrui et l'identification dans ses caractéristiques propres, 2) le besoin d'intégration qui se rapporte à l'inclusion dans un groupe et la reconnaissance comme membre légitime de manière égale, 3) le besoin de valorisation qui désigne la capacité de se présenter favorablement (perception

positive) et 4) les besoins de contrôle et d'individuation où le premier décrit la maîtrise de l'image de soi tandis que le second correspond à l'affirmation de ses spécificités, la distinction de soi face aux autres et l'acceptation de soi par les autres.

L'identité sociale consiste donc en une identification de l'individu à des groupes avec lesquels il entretient divers liens. De plus, en situation d'interaction sociale, une quête de reconnaissance activée par des besoins à caractère identitaire se manifeste chez ceux qui sont désavantagés ou qui se perçoivent comme tels en ce qui a trait à leur présence dans l'espace public. Nous pouvons ainsi émettre l'hypothèse d'une démarche visant la satisfaction de certains besoins identitaires de la part des personnalités politiques d'origine haïtienne dans leur manière de se représenter leur rôle d'acteur politique. Ces besoins découleraient de la situation défavorisée de leur communauté d'origine sur le plan socio-économique et de sa faible représentation dans le monde politique québécois.

Méthodologie

Notre objectif était de déterminer les enjeux identitaires en lien avec la participation politique pour des personnalités d'origine haïtienne, donc issues d'un groupe ethnoculturel minoritaire. L'identité, comme nous l'avons vu, est un processus en mouvement. Nous avons adopté une méthode de recherche de type qualitatif qui se prête mieux aux études portant sur les perceptions et le vécu des individus. Les données ont été recueillies par le biais d'entrevues semi-directifs, une méthode adaptée à l'étude de représentations, de sentiments, expériences et expertises (Savoie-Zajc, 2009) et qui permet une « compréhension riche du phénomène à l'étude [...] construite conjointement avec l'interviewé » (Ibid., p. 340).

Six personnalités ont été interviewées. Il s'agit de personnalités haïtiennes impliquées dans la vie politique au Québec soit comme élu, candidat, ancien candidat, ancien élu ou haut cadre au sein d'un parti politique. Dans nos choix, nous avons fait en sorte de représenter une diversité en termes d'origine (né en Haïti, né au Québec), de parcours et de responsabilités politiques (cadre

de parti, élu, candidat, député, maire, conseiller municipal, commissaire scolaire) au Québec. Bien que nous ne prétendons pas à la représentativité, nous avons eu le souci de varier les situations de participation à la vie politique afin de tendre vers la saturation de l'information comme le conseille Seidman (1991, dans Boutin, 1997). L'anonymat a été retenu dans un souci de protection de nos participants.

Le rôle politique face à l'identité sociale

Il est apparu que les personnalités politiques interviewées avaient une perspective dualiste de leur identité. Elles se définissaient comme Québécoises d'origine haïtienne; elles revendiquaient leur appartenance au Québec tout en soulignant avec la même insistance leur héritage culturel haïtien, ce qui fait d'elles un groupe de Québécois différent de la majorité. À ce titre, les participants croyaient que ce groupe, en raison du partage de certaines valeurs et d'un vécu social plus ou moins similaires, pourrait avoir des besoins particuliers. Sans perdre de vue leur rôle de représentants de l'ensemble de leurs commettants, ils laissaient transpirer certaines préoccupations d'ordre communautaire liées à leur origine haïtienne. Dans leurs discours, ils avaient tendance à accorder de l'intérêt aux problèmes qui touchent la communauté haïtienne, les communautés défavorisées et les communautés noires en général.

Nous pouvons ainsi déduire que la manière dont nos répondants conçoivent leurs rôles dépend des liens qui les unissent à leur communauté d'origine et au reste de la société. Leur façon de se projeter dans le monde politique serait non seulement le résultat d'une identification à la communauté haïtienne, mais aussi à des attentes issues du contexte dans lequel ils exercent leur fonction. Par exemple, plusieurs des répondants trouvent que c'est un devoir de répondre aux attentes de la communauté haïtienne et ce, même s'ils ne conçoivent pas leur présence en politique ou au pouvoir particulièrement redevable à leur communauté d'origine. En effet, leur origine haïtienne crée des attentes au sein de cette communauté indépendamment du degré d'appartenance ressenti par les politiciens eux-mêmes. Ces derniers vont ainsi trouver « normal » de répondre à des attentes communautaires même lorsque celles-ci ne proviennent pas de l'unité territoriale représentée. Un des répondants a dit être souvent

appelé hors de la région qu'il représentait pour donner des conférences ou recevoir des prix à titre de personnalité politique d'origine haïtienne ou immigrante. Il nous a ainsi déclaré :

« mon élection comme noir d'origine haïtienne a des implications au Québec, à Montréal et même aux États-Unis, un peu partout. Dans la communauté noire, je suis une référence. Chaque fois, j'ai été invité pour recevoir des prix. Je ne sais pas si tu as vu mon parcours, j'ai reçu beaucoup de prix, ces prix-là quand je les reçois, ça fait chaud au cœur à la communauté haïtienne. »

L'analyse de Burke et Stets (2009) sur les relations entre l'identité sociale et l'identité relative au rôle² peut nous permettre de mieux comprendre les prises de position de nos répondants. Selon Burke et Stets (*Ibid*), l'identité sociale est basée sur l'affiliation à certains groupes tandis que l'identité relative au rôle dépend des différentes positions sociales structurelles qu'occupent les individus. Un rôle est comme un ensemble d'attentes associées à une position sociale qui guide les attitudes et les comportements individuels. Nous pouvons ainsi comprendre que ces personnalités politiques québécoises d'origine haïtienne intègrent une conception de leur rôle qui fait écho à un contexte où ils sont interpellés, soit par une certaine appartenance à leur communauté d'origine, soit par des membres de cette communauté qui voient en eux leurs représentants. Ces attentes proviennent même d'autres communautés d'origine immigrante comme l'explique cette personnalité politique interrogée : *« Les gens m'invitent, et puis même dernièrement, il y a une communauté multiculturelle à Bathurst au Nouveau-Brunswick [qui m'a invité]. J'ai rencontré ces gens-là pour leur parler de mon expérience ».*

Cependant, le contexte semble jouer un rôle important dans la manière dont les personnalités politiques définissent leurs rôles. En effet, la quasi-totalité des

²Notre traduction du concept de *role identity*.

répondants basés à Montréal se sentaient interpelés par les problématiques liées à l’ethnicité dans l’exercice de leur fonction contrairement à un participant qui exerçait ses fonctions en région. L’inexistence d’une communauté haïtienne ou même d’une communauté d’immigrants dans sa région a eu tendance à évacuer la question de l’ethnicité des interactions entre ce personnage politique et la population locale. Il en résulte une absence d’assignation identitaire de la part des électeurs locaux, ainsi qu’une absence de projet spécifique ou de sentiment d’appartenance à caractère communautaire du côté de ce représentant. Ainsi n’avait-il pas le souci de mettre à son agenda des actions qui viseraient la communauté haïtienne ou les minorités ethnoculturelles. Au quotidien, cette personnalité politique était sollicitée et interpellée en tant que représentant de sa région et il avait tendance à s’identifier à la communauté au sein de laquelle il est établi.

Bien que la plupart d’entre elles fassent état d’un vécu ou d’une intégration facile et réussie dans la société québécoise, les personnalités politiques ayant pris part à notre recherche étaient soit conscientes d’emblée, soit rattrapées par les problèmes spécifiques à la communauté haïtienne. Nous pouvons, en ce sens, relever des préoccupations identitaires dans leur manière d’envisager leur rôle. Dans la prochaine partie, nous allons tenter de valider notre hypothèse en portant notre regard sur les différents besoins identitaires qui ressortent de l’analyse de leur discours sur leur rôle d’acteur politique.

La politique pour être visible, intégrer et valoriser

L’analyse de leur rôle tel que perçu par les personnalités politiques haïtiennes qui ont participé à notre étude révèle des préoccupations d’ordre identitaire. Nous nous sommes appuyés sur l’approche théorique des besoins identitaires de Lipiansky (1992) pour déterminer les grandes lignes de leurs manifestations, que nous pouvons classer en trois catégories : le besoin d’existence politique, le besoin d’intégration sociale et le besoin de valorisation communautaire.

L'existence politique

C'est un incident impliquant des Québécois d'origine haïtienne qui a poussé un de nos répondants et d'autres jeunes de sa génération à se lancer en politique. Était en cause une mauvaise interprétation de la culture haïtienne par un représentant de l'État québécois. Ce répondant et ses camarades estimaient que la présence de Québécois d'origine haïtienne en plus grand nombre dans la vie publique québécoise favoriserait une meilleure compréhension de la situation. En effet, une meilleure proximité (présence d'éléments d'origine haïtienne au sein de l'institution notamment) des représentants de l'appareil étatique avec la culture haïtienne aurait pu contribuer à une lecture plus complète de la situation.

La faible représentation dans les sphères décisionnelles au Québec des communautés ethnoculturelles minoritaires en général et de la communauté haïtienne en particulier engendre chez la plupart de nos répondants un besoin de visibilité politique au bénéfice de ces communautés. Nous avons expliqué plus haut avec Voirol (2005) les enjeux de visibilité pour les groupes sociaux en situation d'« invisibilité sociale ». Or, la visibilité est la condition pour entrer en relation, pour négocier et pour faire part de revendications.

La visibilité s'obtient lorsqu'il y a identification de l'individu par le biais de ses caractéristiques propres (Lipiansky, 1992). Nous devons comprendre que pour certains de nos répondants, cette visibilité se concrétise du fait qu'ils représentent dans le milieu politique certaines caractéristiques de la population (pouvant être ethnoculturelles, socioéconomiques, etc.) le plus souvent faiblement représentées. Le besoin d'existence se retrouve dans la volonté de ces politiciens de faire partager leur point de vue de minorité sur des questions qui touchent à l'avenir de la province. L'une des motivations d'un des politiciens interrogés était d'ailleurs d'introduire sa sensibilité dans les débats entourant l'indépendance du Québec. Il ressentait une absence des voix minoritaires dans le projet indépendantiste, ce qui lui laissait une impression d'exclusion des communautés ethnoculturelles dans ce débat. Pourtant, il faisait partie des gens adhérant au projet de souveraineté du Québec. Selon ce

répondant, en tant que Québécois, il avait besoin que son point de vue sur la manière de conduire ce projet soit pris en compte.

L'intégration sociale

Le besoin d'intégration sociale fait surface lorsque la personne ressent un manque en ce qui concerne son statut de membre à part entière du groupe. Dans le cas des personnalités politiques haïtiennes, celles-ci travaillaient pour un nivellement des caractéristiques socioéconomiques de leur communauté aux moyennes de la province. Certains de nos répondants avaient l'impression que des caractéristiques socioéconomiques (pauvreté, chômage, délinquance, grossesse précoce) rattachées à leur communauté induisaient une certaine perception de ce groupe social. Ils voulaient s'investir afin de corriger ces problèmes qui tendent à définir la communauté haïtienne sur le plan social. Être considéré comme membre à part entière de la société québécoise signifie, par exemple, moins de délinquance chez les jeunes adolescents haïtiens et moins de chômage. Ces situations, selon eux, ne peuvent être améliorées que s'il y a des politiques ciblées visant la communauté haïtienne. Un des répondants expliquait à ce sujet : « *les problématiques qu'on vit aujourd'hui, je n'aimerais pas les vivre dans 20 ans et puis je veux être sûr qu'on soit conscient qu'on est capable d'avancer au même titre que tout le monde. Il n'y a pas de barrières pour nous.* »

La valorisation communautaire

Le besoin de valorisation communautaire est le troisième besoin qui ressort de l'analyse du discours des personnalités politiques interrogées sur leur rôle en politique. La valorisation renvoie pour Lipiansky à une perception positive de soi et à la capacité de se présenter favorablement. En endossant le rôle de modèle, la plupart de nos répondants voulaient contribuer à un changement dans la manière dont leur communauté d'origine est perçue dans la société. En dépit du fait qu'une des personnalités participant à la recherche ait pris ses distances de toute identité « ethnique » ou liée à sa communauté d'origine, elle affirmait tout de même : « *moi si je suis en politique, c'est ça aussi pour montrer*

qu'on [faisant référence à la communauté haïtienne] *est capable de faire de grandes choses* ». Ayant une volonté de se montrer sous un jour favorable, cette personne associait implicitement les retombées de ses accomplissements à sa communauté d'origine.

La volonté affichée par certaines de ces personnalités d'être des modèles pour les jeunes d'origine haïtienne participe à ce besoin de valorisation au bénéfice de leur communauté d'origine. Elles veulent susciter des vocations et favoriser l'intégration des personnes de la communauté haïtienne au sein de la société québécoise. Cela se fait, par exemple, par la motivation, la capacité et la possibilité d'emprunter des voies professionnelles plus prestigieuses.

Besoins secondaires

Le besoin de contrôle faisant référence à la maîtrise de l'image de soi et le besoin d'individuation visant à se distinguer des autres et affirmer ses spécificités ont été certes développés par Lipiansky, mais trouvent moins écho dans la manière dont nos répondants définissaient leurs rôles dans le milieu politique. Néanmoins, la maîtrise de soi fait surface notamment lorsque les questions de compétences sont abordées. Deux des répondants nous ont dit insister sur le fait que leur sensibilité communautaire est plus une question de choix que de compétence lorsqu'ils s'exprimaient devant des interlocuteurs issus de la majorité. C'était une manière pour eux de repousser toute assignation de rôle selon leur origine par des interlocuteurs. L'individuation est inexistante dans le sens où les stratégies vont plutôt chercher à mettre en commun les traits partagés qui permettent de construire une société qui leur ressemble. Les répondants disaient travailler pour la prise en compte de l'opinion de tous les groupes sociaux. L'ajout de leur individualité au creuset commun pour la création d'un ensemble social diversifié et original était ce qui leur importait.

Un enchevêtrement des besoins identitaires des répondants

En regardant de près la perception de nos répondants quant à leur rôle d'acteurs de la vie politique québécoise, nous pouvons constater un enchevêtrement des besoins identitaires adressant des enjeux d'ordre identitaire ethnoculturel et des besoins sociaux visant à un redressement économique. L'intégration sociale, par exemple, réfère autant à un besoin de relèvement du niveau économique au profit des groupes défavorisés en général, et de leur communauté d'origine en particulier, qu'au besoin de participation de cette communauté en tant que groupe culturellement différent aux activités de tout ordre dans la province. Leurs actions s'inscriraient ainsi dans une perspective plus large de reconnaissance sociale entendue comme « processus d'évaluation de ses ressources ou de son droit à agir et à amorcer le changement dans son environnement social et matériel » (Moscovici, 1996, p. 225).

Conclusion

Nous avons tenté de déterminer les enjeux identitaires que des personnalités politiques d'origine haïtienne perçoivent concernant leur rôle d'acteur politique. En nous appuyant sur l'interactionnisme, nous avons voulu analyser les implications identitaires du rôle d'acteur politique pour des individus d'origine immigrante dans un contexte social non favorable. Cela nous a permis de constater que la représentation du rôle de personnalité politique par nos répondants est tributaire de leurs interactions au sein de la société québécoise et de leur communauté d'origine. Elle est marquée par leur appartenance québécoise et haïtienne et leur constat d'inégalités sociales rattachées notamment à l'ethnicité. Au-delà de leurs préoccupations sociales liées à leur mandat de représentant pour l'ensemble de la population, ils manifestent des besoins identitaires notamment sur les questions de l'existence politique, de l'intégration sociale et de la valorisation communautaire. Leurs actions et leurs communications tendent, par le biais de l'exercice du pouvoir politique, à infléchir les rapports de force sociaux qui empêchent certains groupes sociaux, dont leur communauté d'origine, d'accéder au plein exercice de leur citoyenneté et d'être reconnus comme membres à part entière de la société québécoise.

Notre recherche présente certaines limites. Premièrement, l’anonymat des participants a rendu difficile la collecte d’informations socioprofessionnelles détaillées. Ces informations auraient été pourtant importantes pour comprendre certains aspects de l’identité des répondants et permettre des interprétations plus riches. Nous voulons également souligner que nous n’avons pas pris en compte certains éléments comme la génération d’immigration (personnes issues d’une 1^{ère}, 2^{ème} génération d’immigrants, etc.) qui auraient pu nous éclairer sur d’autres aspects de la question. Par exemple, des répondants de première génération pourraient ne pas avoir les mêmes préoccupations que des répondants de deuxième génération. En dépit de ces limites, nous espérons apporter une contribution à la compréhension du sens du rôle politique de personnalités politiques d’origine immigrante. D’autres interrogations mériteraient d’être traitées. Nous pensons particulièrement à la représentation du rôle politique des communautés ethnoculturelles minoritaires par la population majoritaire. Des recherches explorant la perception de la société d’accueil sur l’implication politique des communautés immigrantes pourraient ainsi être menées.

Remerciements

L'auteur remercie les évaluateurs et l'équipe éditoriale de la revue pour les commentaires qui ont permis l'amélioration du texte. Un remerciement spécial à Carmen Rico de Sotelo pour ses conseils, aux évaluateurs et à Mélanie Millette pour leur rigueur et la pertinence de leurs commentaires ainsi qu'à Catherine Bourassa-Dansereau pour avoir été un moteur durant tout le processus.

Références

Arendt, H. (1961). *Condition de l'homme moderne*: Paris, France: Calmann-Lévy.

Armony, V., M. Barriga et D. Schugurensky. (2004). Citizenship learning and political participation: The experience of Latin American immigrants in Canada. *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies* (57-58), 17-38.

Baugnet, L. (1998). *L'identité sociale*. Paris, France: Dunod

Bouchard G. (2001). « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité ». Dans M. Sarra-Bournet et J. Saint-Pierre (dir.), *Les nationalismes au Québec* (p. 307-328). Québec, Canada : Les Presses de l'Université Laval.

Boutin, G. (1997). *L'entretien de recherche qualitatif*. Québec, Canada: Presses de l'Université du Québec.

Cyr, A. (2002). « Pluralisme et citoyenneté : le discours de la première génération d'immigrants haïtiens de Montréal ». *Études canadiennes/Canadian studies*, 53, 33-50.

Elbaz, M. et D. Helly. (2000). *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Québec, Canada: Presses de l'Université Laval.

El Yamani, M. (1997). *L'emploi des jeunes. Un enjeu de société*. Montréal, Canada : Ministère des relations avec les citoyens.

Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale? : Reconnaissance et redistribution*. Paris, France : Éditions La Découverte.

Goffman, E. (1975). *Stigmates : les usages sociaux des handicaps*. Paris, France : Éditions de Minuit.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris, France : Éditions de Minuit.

Icart, L. (2006). Haïti-en-Québec : Notes pour une histoire. *Ethnologies*, 28(1), 45-79.

Kymlicka, W. (2001). *La citoyenneté multiculturelle une théorie libérale du droit des minorités*. Paris: La Découverte; Montréal, Canada: Boréal.

Labelle, M. (2004). The “language of race”, Identity, Options, and “belonging” in the Quebec context. Dans F. Devine et M. C. Waters (dir.), *Social Inequalities in Comparative Perspective* (p. 39-65). Malden, MA: Blackwell Pub.

Lipiansky, E.-M. (2008). Critique des postulats cognitivistes. *Connexions*, 89(1), 47-61

Lipiansky, E.-M. (1993). L'identité dans la communication. *Communication et langages*, 97(97), 31-37.

Lipiansky, E.-M. (1992). *Identité et communication : l'expérience groupale*. Paris, France : Presses universitaires de France.

Marc, E. et Picard, D. (1989). *L'interaction sociale*. Paris, France : Presses universitaires de France.

Mbonda, E.-M. (2009). *Justice ethnique : identités ethniques, reconnaissance et représentation politique*. Québec, Canada : Presses de l'Université Laval.

Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (2012). *Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle au Québec*. Consulté le 20 mars 2014 de <http://www.micc.gouv.qc.ca>

Moscovici, S. (1996). *Psychologie des minorités actives*. Paris, France : Presses universitaires de France.

Pierre, S. (2007). *Ces Québécois venus d'Haïti : contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*. Montréal, Canada : Presses internationales Polytechnique.

Potvin, M. (2000). Racisme et citoyenneté chez les jeunes Québécois de la deuxième génération haïtienne. Dans M. Potvin, B. Fournier et Y. Couture (dir.),

L'individu et le citoyen dans la société moderne (p. 185-225). Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal.

Rimok, P. (2005). Les enjeux, les questions et les obstacles: de la représentation politique de la diversité ethnoculturelle. *Études canadiennes/Canadian Issues*, 73-76.

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données* (p. 337-360). Québec, Canada: Presses de l'Université du Québec.

Simard, C. (2002). La représentation des groupes ethnoculturels dans la région montréalaise: vers une participation politique accrue? *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, Printemps 2002, 2 (3), 275-294

Simard, C. (2003). Les élus issus des groupes ethniques minoritaires à Montréal : perceptions et représentations politiques, une étude exploratoire. *Politique et Sociétés*, 22(1), 53-57.

Simard, C. (2004). Qui nous gouverne au municipal : reproduction ou renouvellement ? *Politique et Sociétés*, 23(2-3), 135-158.

Simard, C. et Pagé M. (2009). Participation civique et politique des citoyens issus de l'immigration. *Diversité urbaine*, 9(2), 7-26.

Tchoryk-Pelletier, P. (1989). L'adaptation des minorités ethniques : une étude réalisée au cégep de Saint-Laurent. Montréal, Canada : Cegep de Saint-Laurent.

Voirol, O. (2005). Les luttes pour la visibilité: Esquisse d'une problématique. *Réseaux*, 1(129-130), 89-121.